



## **Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu**

tenue le 13 novembre 2018

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1 Après les adoptions usuelles (ordre du jour, procès-verbal d'octobre), les conseillers avalisent les dépenses du mois d'octobre pour un montant de 1 066 884 \$ dont 779 363 \$ à titre de premier versement pour les travaux d'aqueduc des rues Val d'Or et Verchères (dépenses autorisées au cours des mois précédents), 7110 \$ pour la rénovation de la salle de toilette de la salle municipale, 4722 \$ pour les services animaliers et ramassage d'animaux de janvier à septembre, 141 273 pour les services de la Sûreté du Québec, 7427 \$ pour le fauchage des bords de routes municipales, 7002 \$ pour les frais d'écocentre (de juillet à décembre), et 29 806 \$ pour l'aménagement des sentiers du parc André-R.-Noël.
- 2 Tour de table des activités des conseillers durant le mois d'octobre.
  - 2.1 La responsable des loisirs et du communautaire fait état du colloque organisé par le comité de pilotage de l'implantation de la MADA; une cinquantaine de citoyens (en majorité des aînés) se sont présentés pour échanger sur la problématique du vieillissement à Saint-Marc-sur-Richelieu.
  - 2.2 Le conseiller responsable de la sécurité publique dévoile quelques données du rapport d'activité de la SQ sur notre territoire : saisie de véhicules, arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et infractions de vitesse excessive. Au niveau local, la vente de vignettes de stationnement pour remorques à bateaux a augmenté cette année et quelques contraventions ont été émises à des contrevenants.
  - 2.3 Le responsable du transport et du réseau routier a suivi deux intéressantes formations : une sur l'aménagement des rues et une autre, du MAPAQ, sur la santé des sols et des techniques de culture.
  - 2.4 Le conseiller délégué à l'administration rend compte des démarches auprès de Desjardins au sujet de l'acquisition par la municipalité de l'immeuble de la caisse qui sera déserté sous peu, des négociations très statiques avec Bell pour l'acquisition de leur terrain voisin du parc André-R.-Noël où serait installée la « piste à vagues » (pumptrack) et des travaux préliminaires de préparation du budget municipal 2019.

M. Pascal Smith profite de la période de questions des citoyens pour annoncer que suite à son embauche à titre de conseiller spécial par le député Simon Jolin-Barrette et afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions il se retire du conseil municipal et a aussi renoncé à son poste de directeur général de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.

2.5 Le Maire relate sa participation au souper annuel du Grain de sel, à une conférence de presse sur la violence conjugale et remercie les pompiers d'avoir invité les membres du conseil à leur pratique d'interventions dans des situations d'urgence.

- 3 Les conseillers procèdent à l'adoption des rapports d'assemblée du CCU (24 octobre 2018) et du CCE (6 novembre 2018). Environnement : <http://smsr.quebec/comite-consultatif-en-environnement/>

Urbanisme : Le rapport n'est pas disponible sur le site de la municipalité (smsr.quebec).

- 4 La demande d'aliénation d'une partie de terrain afin d'agrandir une entreprise équestre est approuvée par le conseil et référée à la CPTAQ. De plus, le conseil approuve la demande de Lassav Inc. (entreprise qui assurera le développement du lot situé derrière la rue Tanguay) pour l'aménagement d'une rue qui donnera accès au lot en question. Cette demande sera elle aussi référée à la CPTAQ. À propos de ce développement résidentiel, en réponse à des questions ultérieures de citoyens présents, voici quelques précisions qui ont été données :

4.1 Le lot sera subdivisé en trois catégories de terrains (11 000 et 12 000 pieds carrés, 10 800, et 8000 à 8200).

4.2 Il y aura environ 150 à 180 nouvelles maisons situées sur environ 6 nouvelles rues.

4.3 Afin de respecter les propriétés situées en bordure de cette zone (rues Tanguay et Richelieu), les terrains les plus grands leur seront adossés et les moins étendus seront confinés aux limites extérieures de la zone.

4.4 La firme Lassav Inc. est responsable de l'aménagement des rues et de la construction du réseau d'égouts qui desservira le territoire.

- 5 Les travaux d'aqueduc des rues Val d'Or et Montée Verchères étant pratiquement terminés (pour le montant de la subvention accordée par la TECQ) le conseil adopte une résolution pour réclamer le remboursement de la somme de 715 244 \$ prévue originalement. La partie des travaux qui reste à réaliser concerne la réfection des pelouses affectées par la machinerie et sera réalisée au printemps 2019.

- 6 Les conseillers approuvent le budget de 18 706 \$ (réparti sur 4 municipalités) de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste pour la rémunération du Technicien en prévention des incendies.

- 7 Le conseil mandate le Groupe BC2 au coût de 9500 \$ pour préparer le plan de développement du périmètre concerné par les décisions du point 4.

- 8 Adoption de la soumission du groupe SANIVAC inc. pour la vidange des fosses septiques au coût de 96 \$ l'unité.

- 9 Le conseil accepte une soumission de 6126 \$ pour l'installation d'un système de contrôle des portes d'accès à l'édifice municipal.

- 10 Le conseil accepte une nouvelle offre de services du Centre animalier Pierre de Saurel pour le contrôle animalier sur le territoire de Saint-Marc-sur-Richelieu.

- 11 Les travaux de voirie municipale ayant été réalisés selon les normes, le conseil adresse une demande de subvention de 8936 \$ au député du comté de Borduas.

- 12 Une demande de remboursement pour les frais de formation de pompiers à temps partiel est formulée.

- 13 M. Jean-Luc Jodoin est nommé Lieutenant du Service sécurité incendies de la municipalité.

- 14 M. Philippe Benoit est nommé membre du CCL.

15 Après le dépôt des états financiers de la municipalité en date du 31 octobre, le conseil passe à la **période de questions des citoyens.**

15.1 Un citoyen s'informe de la possibilité pour la municipalité de fournir aux contribuables qui le désirent un autocollant destiné à refuser la livraison à domicile des Publisacs. La direction fera des recherches à cet effet.

15.2 Une citoyenne co-responsable de l'organisation de la Guignolée 2018 sur notre territoire demande s'il est possible que le surplus d'environ 590 \$ déclaré par les organisateurs de la Guignolée 2017 soit remis à l'Association des Saint-Marcois, qui en a pris la charge cette année. Des démarches seront faites en ce sens.

15.3 Dans la foulée de l'urgence climatique et du Pacte pour la transition, un citoyen suggère au conseil municipal, afin de faire sa part, de déclarer Saint-Marc-sur-Richelieu « municipalité carboneutre » (à l'instar de la ville de Montréal et de nombreuses autres municipalités québécoises) et de prendre les mesures nécessaires pour le devenir et faciliter aux Saint-Marcois l'atteinte de cet objectif, tel que prévu par la politique environnementale adoptée en 2014. Il mentionne que des ressources existent sur Internet pour favoriser le financement de telles initiatives tout en permettant aux citoyens individuels de s'acquitter de leur dette écologique. On lui suggère de discuter de la question avec l'agent d'inspection et d'information en environnement.

#### Liste des sigles utilisés :

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCI : Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE : Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

MADA : Municipalité amie des aînés

MTQ : Ministère du transport du Québec

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec